

Madame, Monsieur,

Je m'appelle Margaux Prost et je suis actuellement en première année de master Archives à l'université d'Angers. Je réalise ce questionnaire dans la cadre de mon mémoire de recherche de première année de master sur les associations de boule de fort et leurs archives. Vos réponses à ce questionnaire sera très précieux pour mon travail et me permettra de mieux comprendre la place des archives dans vos associations.

Le questionnaire que je vous soumetts porte donc sur les archives dans les associations de boule de fort, leur gestion, leurs spécificités et leur transmission. Plus précisément, je souhaite observer le type d'archives que les associations peuvent garder, si des archives propres à la boule de fort se distinguent et comment celle-ci sont gérées par les associations. Je souhaite également étudier la relation des membres aux archives et leur implication dans la transmission de ce patrimoine culturel.

Ce questionnaire s'adresse aux associations de boule de fort adhérentes à la Fédération Française de Boule de Fort. Merci de remplir qu'une réponse par association.

Votre témoignage m'est indispensable pour comprendre la place des archives et de l'héritage de la boule de fort dans votre association.

Les réponses à ce questionnaire sont anonymes. Cependant par ce questionnaire, je souhaite également entrer en contact avec des membres d'associations qui accepteraient de réaliser un entretien oral enregistré afin de pouvoir répondre à des questions plus approfondies. Dans ce cas, l'anonymat sera levé afin que je puisse vous recontacter.

Aucune donnée d'identification personnelle n'est conservée.

La durée du questionnaire est évaluée à 25 minutes. Les questions marquées d'une astérisque (*) sont obligatoires. Lorsque que plusieurs réponses sont possibles à une même question, la mention "plusieurs réponses possibles" apparait.

Si besoin, vous pouvez me contacter à l'adresse suivante : margaux.prost@etud.univ-angers.fr

En vous remerciant pour votre aide.

I – Informations sur l'association

1. En quelle année a été fondée votre association ?

- Avant 1875
- Entre 1876 et 1900
- Entre 1901 et 1925
- Entre 1926 et 1950
- Entre 1951 et 1975
- Entre 1976 et 1990
- Entre 1991 et 2015
- Après 2016

2. Combien d'adhérents compte votre association ?

- Moins de 20
- Entre 21 et 40
- Entre 41 et 80
- Entre 81 et 100
- Plus de 101

3. Quelle est la tranche d'âge majoritaire au sein de l'association ?

- 40 ans et moins
- Entre 41 et 60 ans
- Entre 61 et 80 ans
- 80 ans et plus

4. Quelle est la part de retraités dans l'association ?

- Moins de 25%
- Entre 26 et 50%
- Entre 51% et 75%
- Plus de 76%

**5. De quelle catégorie professionnelle sont ou étaient les membres de l'association ?
(Répondre de la catégorie professionnelle la plus récurrente à la moins récurrente,
1 : catégorie la plus récurrente, 8 : catégorie la moins récurrente)**

- ... Agriculteurs exploitants / Agricultrices exploitantes
- ... Artisans / Artisanes, commerçants / commerçantes et chefs / cheffes d'entreprise
- ... Cadres et professions intellectuelles supérieures
- ... Professions intermédiaires
- ... Employés / Employées
- ... Ouvriers / Ouvrières
- ... Etudiants / Etudiantes
- ... Sans emplois

6. Votre association est située...

- En campagne
- Dans une ville (plus de 2 000 habitants)
- Proche d'une ville

7. Votre association est-elle ouverte aux femmes ?

- Oui
- Non

Si oui : Quand votre association s'est-elle ouverte à la présence des femmes :

- Entre 1900 et 1925
- Entre 1926 et 1950
- Entre 1951 et 1975
- Entre 1976 et 2000
- Après 2001
- Dès la fondation de l'association
 - Précisez la date de fondation de l'association :

Si oui : Dans quelle mesure ? (Plusieurs réponses possibles)

- Spectatrice
- Joueuse
- Au sein du bureau de l'association
- Autres
 - Précisez :

Si oui : Combien de femmes sont adhérentes à votre association ?

- 0
- Entre 1 et 10
- Entre 11 et 20
- Entre 21 et 30
- Plus de 31

**Si non : Pourquoi votre association n'est-elle pas ouverte à la présence féminine ?
(Réponse libre)**

8. Votre association participe-t-elle à des challenges ?

- Oui
- Non

9. Votre association organise-t-elle des challenges ?

- Oui
- Non

II- Relation avec les archives

10. Comment définiriez-vous les archives ? (Réponse libre)

**11. Pouvez-vous citer des documents qui, selon vous, sont des documents d'archives ?
(Réponse libre)**

12. Quelle image avez-vous des archives ? (Réponse libre)

III- Conservation des archives

13. Conservez-vous des archives ?

- Oui
- Non

Si oui : Où ces archives sont-elles conservées ? (Plusieurs réponses possibles)

- Dans le bureau de l'association
- Dans une pièce dédiée aux archives
- Dans une pièce dédiée à l'activité administrative de l'association
- Dans une cave
- Dans un grenier
- Dans une/des armoire(s)
- Dans la salle de jeu
- Autre :
 - Précisez

**Si oui : quelle place prennent les archives (nombre de boîtes, armoires, etc...)
(Réponse libre)**

14. Quel type d'archives conservez-vous ?

- Archives sur les conseils administratifs, réunions
- Archives relatives à la tenue des comptes
- Archives relatives aux concours
- Archives relatives aux membres
- Autres
 - Précisez :

15. Quel(s) type(s) de documents conservez-vous ? (Plusieurs réponses possibles)

- Documents actuels
- Documents anciens
- Correspondance papier
- Mails
- Photographies
- Dessins
- Vidéos
- Films
- Presse
- Livres
- Sites internet
- Documents en ligne
- Témoignages et récits (écrits ou enregistrés)
- Productions artistiques
- Objets
- Matériel militant (badges, pins, banderoles, etc.)
- Dossiers thématiques ou documentaires
- Autres
 - Précisez lesquelles :

16. Avez-vous déjà donné les archives de l'association à un service d'archives ?

- Oui
- Non

Si oui : Pour quelle(s) raison(s) avez-vous donné vos archives à un service d'archives ? (Réponse libre)

Si oui : Comment avez-vous pris connaissance de la possibilité de donner ses archives à un service d'archives ? (Réponse libre)

Si non : Y avez-vous déjà pensé ?

- Oui
- Non

Si non : Pour quelle(s) raison(s) n'avez-vous pas jamais donné vos archives à un service d'archives ? (Réponse libre)

Si non : Saviez-vous qu'il était possible de donner ses archives à un service d'archives ? (Réponse libre)

17. Avez-vous déjà été contacté par un service d'archives pour donner vos archives ou vous informer ? (Réponse libre)

III- Gestion des documents

18. Qui s'occupe des archives ?

- Les archives ne sont pas traitées

- Un membre de l'association qui n'est pas dans le bureau ou le conseil administration
- Un membre de l'association qui est dans le bureau ou le conseil administration
- Une personne extérieure à l'association
- Les archives ont été versées à un service d'archives
- Autre

➤ Précisez :

19. La gestion des archives est-elle prévue par un poste au sein du bureau ou du conseil d'administration ?

- Oui
- Non

20. La gestion des archives est-elle prévue dans les statuts de l'association ?

- Oui
- Non

21. La gestion de l'archivage dans l'association est une tâche gérée...

- Seul
- À deux ou plus

22. Cette/ces personne(s) est/sont-elle(s) volontaire(s) ou volontaire(s) désignée(s) ?

- Volontaire(s)
- Volontaire(s) désignée(s)

23. Cette/ces personne(s) est/sont-elle(s) ... ?

- Une femme
- Des femmes
- Un homme
- Des hommes
- Une femme et des hommes
- Une femme et un homme
- Un homme et des femmes

24. Cette ou ces personnes a/ont-elle(s) reçu une formation pour l'archivage des documents ?

- Oui
- Non

Si oui : Qui a fourni la formation pour l'archivage des documents ?

- Un service d'archives à proximité
- Lectures d'ouvrages spécialisés
- Formation universitaire
- Autre(s)

➤ Précisez :

Si oui : Pourquoi vous êtes-vous formé(s) à l'archivage des documents ?

- Initiative personnelle
- Dû à un besoin pour la gestion des archives de l'association
- Autre
 - Précisez :

V- Utilisation des archives

25. Est-ce que des photographies, coupes, diplômes ou autres objets/documents sont exposés au sein des locaux ?

- Oui
- Non
 - Si oui, précisez lesquels :

IV- Conclusion

Accepteriez-vous de réaliser un entretien afin d'approfondir mes recherches ? Si oui, l'anonymat sera levé.

Si oui, merci d'écrire le nom du contact, le nom de votre association, localisation ainsi qu'une adresse mail et numéro de téléphone.